788 Description parallèle dans une autre langue de catalogage (R)

Premier indicateur

Contrôle de note

0 Afficher une note
1 Ne pas afficher une note

Second indicateur

Contrôle des constantes d'affichage

␢ Description parallèle dans une autre langue de catalogage
8 Aucune constante d'affichage générée

Codes de sous-zones

‡a Vedette principale (NR)
‡b Édition (NR)
‡d Lieu, éditeur et date de publication (NR)
‡e Code de langue de catalogage (NR)
‡i Information sur la relation (R)
‡l Provenance des données (R)
‡n Note (R)
‡s Titre uniforme (NR)
‡t Titre (NR)
‡w Numéro de contrôle de la notice (R)
‡x Numéro international normalisé des publications en série (NR)
‡4 Relation (R)
‡5 Institution à laquelle s'applique la zone (NR)
‡6 Liaison (NR)
‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme de l'information relative à une manifestation qui est décrite séparément dans des langues de catalogage différentes.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

- **Premier indicateur - Contrôle de note**
  La position du premier indicateur contient une valeur qui précise si une note affichée doit être générée à partir de la zone.

  0 - Afficher une note

  Cette valeur indique qu'une note devra être générée à partir des données dans la zone (ou d'une notice liée identifiée dans la zone).

  1 - Ne pas afficher une note

  Cette valeur indique que la note ne devra pas être générée à partir des données dans la zone (ou d'une notice liée identifiée dans la zone).

- **Second indicateur - Contrôle des constantes d'affichage**
  La valeur dans la position du second indicateur contrôle la production d'une constante d'affichage précédant les données dans la zone de liaison.

  ␢ - Description parallèle dans une autre langue de description

  Cette valeur sert à générer la constante d'affichage *Description parallèle :* .

  8 - Aucune constante d'affichage générée

Cette valeur indique qu'aucune constante d'affichage n'est générée. L'information figurant dans la sous-zone ǂi (Information sur la relation) peut être fournie lorsqu'un texte d'introduction est nécessaire.

CODES DE SOUS-ZONES

ǂa - Vedette principale

Cette sous-zone renferme les données de la vedette principale (sauf les désignateurs de contenu) de la zone *100 (Vedette principale – Nom de personne)*, *110 (Vedette principale – Nom de collectivité)* ou *111 (Vedette principale – Nom de réunion)* dans la notice liée. Les composantes individuelles du nom ou du titre uniforme ne sont pas inscrites dans une sous-zone séparée comme elles le seraient dans la zone 1XX.

Notice liée :

100 1␢‡aBeaupré, Marie-Eve.
245 10‡aDavid Spriggs :‡bstratachrome /‡cMarie-Eve Beaupré, commissaire.

Vedette de la description parallèle dans une autre langue de catalogage :

788 1␢‡a Beaupré, Marie-Eve.**‡t**David Spriggs

ǂb - Édition

Cette sous-zone renferme le nom de l'édition dans la zone *250 (Mention d'édition)* de la notice liée.

Notice liée :

110 1␢‡aCanada.‡bMinistère de la défense nationale.
245 10‡aDoctrine aérospatiale des Forces canadiennes.
250 ␢␢‡a2e éd.

Vedette de la description parallèle dans une autre langue de catalogage :

788 1␢‡a Canada. Ministère de la défense nationale.**‡t**Doctrine aérospatiale des Forces canadiennes. **‡b**2e éd.

ǂd - Lieu, éditeur et date de publication

Cette sous-zone renferme l'information concernant l'édition provenant des sous-zones ǂa, ǂb et/ou ǂc de la zone *260 (Publication, diffusion, etc. (Marque d'éditeur))* ou *264 (Production, publication, diffusion, distribution, fabrication et avis de droit d'auteur)* de la notice liée.

ǂe - Code de langue de catalogage

Cette sous-zone renferme le code de langue provenant de la zone 040 **ǂb** de la notice liée.

Notice liée :

040 ␢␢‡bfre

Vedette de la description parallèle dans une autre langue de catalogage :

788 1␢‡t Distinctions de pays du Commonwealth et étrangers, 1967-2017.**‡e**fre

ǂi - Information sur la relation

Cette sous-zone renferme la description de la relation entre la description de la zone 788 et celle des zones 1XX et 245 de la notice. Elle peut prendre la forme d'une valeur de texte contrôlé ou non. Aux fins d'affichage, les données faisant partie de la sous-zone ǂi peuvent précéder les autres données de la zone 788.

ǂl - Provenance des données

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe J - *Sous-zones de provenance des données*.

‡n - Note

Cette sous-zone renferme une note au sujet du document bibliographique associé.

‡s - Titre uniforme

Cette sous-zone renferme le titre de la zone 240 (Titre uniforme) ou de la zone 243 (Titre uniforme collectif) de la notice liée. Lorsque la sous-zone ‡s est utilisée pour des documents légaux associés ou des traductions, la sous-zone ‡t est habituellement aussi incluse dans la zone.

‡t - Titre

Cette sous-zone renferme l'information sur le titre des sous-zones ‡a, ‡f, ‡g, ‡k, ‡n, et ‡p des zones *130 (Vedette principale - Titre uniforme)* et *245 (Mention du titre)* de la notice liée. Les parties composantes individuelles du titre ne sont pas encodées séparément dans la sous-zone.

Notice liée :

245 04‡aThe Henry G. Friesen International Prize lectures 12&13 =‡bLe Prix international de la recherche en santé Henry G. Friesen, conférences 12 et 13.

Vedette de la description parallèle dans une autre langue de catalogage :

788 1⍽‡t Henry G. Friesen International Prize lectures 12&13.

‡w - Numéro de contrôle de la notice

Cette sous-zone renferme le numéro de contrôle du système pour la notice liée, précédé par le code MARC, entre parenthèses, pour l'organisme auquel le numéro de contrôle s'applique. Voir l'*Annexe I - Sources des codes des organismes* pour une liste des sources relatives aux codes des organismes utilisés dans les notices MARC 21.

788 0⍽‡a Gendarmerie royale du Canada. Direction générale des services d'arbitrage.**‡t**Rapport annuel, gestion du régime disciplinaire de la GRC**‡x**2293-2240**‡w**(DLC)cf2014703332**‡w**(CaOONL)20147033322F**‡w**(OCoLC)957054515

‡x - Numéro international normalisé des publications en série

Cette sous-zone renferme le Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) pour un titre d'une publication en série dans la zone *022 (Numéro international normalisé de publication en série)* de la notice liée. (L´ISSN est un élément de donnée attribué par une agence. Les ISSN sont attribués à des publications en série par des centres nationaux sous l'égide du Réseau ISSN.)

Nota : Le sigle ISSN précédant le numéro ne figure pas dans la notice MARC. Il peut être produit par le système en tant que constante d'affichage associée à la présence de la sous-zone ‡x.

‡4 - Relation

Code ou URI qui spécifie la relation entre l'entité décrite dans la notice et l'entité mentionnée dans la zone.

‡5 - Institution à laquelle s'applique la zone

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A - *Sous-zones de contrôle*.

‡6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A - *Sous-zones de contrôle*.

‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A - *Sous-zones de contrôle*.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

788

Constante d'affichage

Lorsqu'une note est générée à partir de cette zone, la phrase d'introduction « *Notice parallèle :* » peut être générée selon la valeur utilisée pour le second indicateur.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Zone 788 - Description parallèle dans une autre langue de catalogage [NOUVEAU, 2022]